



1 - NIVEAU DE MAINTENANCE

La maintenance et l'exploitation d'un bien s'exercent à travers de nombreuses opérations, parfois répétitives, parfois occasionnelles. Toutes les interventions ne se valent pas et on distingue 5 niveaux de maintenance permettant de hiérarchiser leur difficulté d'exécution. Toutefois pour évaluer ce niveau, il convient d'avoir à l'esprit plusieurs critères :

- Qualification des personnels intervenants.
- Nombre de personnels intervenants.
- Matériels et outillages nécessaires pour l'intervention.
- Procédures, documentations, supports techniques théoriques nécessaires.

NIVEAU ①

Travaux typiques	⇒ Réglage simple, nettoyage, vérification d'indicateur, changement de consommable, remise à « 0 » de partie commande... Pas de démontage ni ouverture du bien.
Personnel concerné	⇒ Exploitant du bien : un seul opérateur.
Matériel nécessaire	⇒ Pas de matériel spécifique sauf outillage standard et consommable(s).
Protocole applicable	⇒ Pas de protocole ou protocole peu complexe, pas de documentation nécessaire.

NIVEAU ②

Travaux typiques	⇒ Dépannage par échange standard, opération mineure de maintenance préventive : graissage, vérification de bon fonctionnement...
Personnel concerné	⇒ Exploitant du bien si habilité : un seul opérateur Technicien habilité : un seul.
Matériel nécessaire	⇒ Matériel et outillage standard, pièce(s) de rechange.
Protocole applicable	⇒ Procédure simple : identification de l'élément à vérifier, remplacer... Documentation technique : schémas électriques, pneumatiques, plans d'ensemble...

NIVEAU ③

Travaux typiques	⇒ Identification et diagnostic de pannes, réparation par échange standard, réparations mécaniques mineures, maintenance préventive : réglage ou réaligement avec appareils de mesure...
Personnel concerné	⇒ Technicien spécialisé : un ou deux maximum.
Matériel nécessaire	⇒ Matériel et outillage standard, pièce(s) de rechange.
Protocole applicable	⇒ Procédure complexe : identification de l'élément défaillant, recherche de cause, élimination de la cause, remplacement. Documentation technique : schémas électriques, pneumatiques, plan d'ensemble...

NIVEAU ④

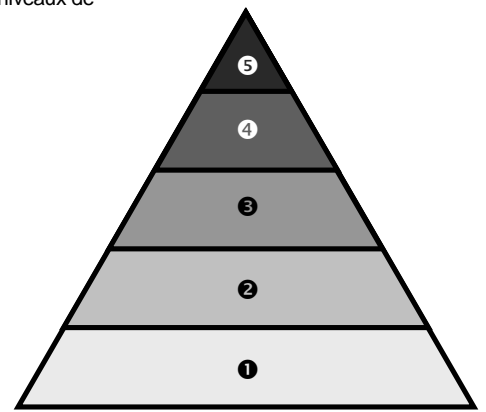
Travaux typiques	⇒ Travaux importants de maintenance corrective ou préventive sauf rénovation et reconstruction, réglage – étalonnage avec appareils de mesure, contrôle des étalons.
Personnel concerné	⇒ Équipe avec encadrement technique spécialisé.
Matériel nécessaire	⇒ Atelier spécialisé avec outillage général, bancs ou appareils de mesure.
Protocole applicable	⇒ Procédure complexe : intervention sur matériel dont la remise en service est soumise à qualification. Documentation technique : schémas électriques, pneumatiques, plan d'ensemble, historique de mesure...

NIVEAU ⑤

Travaux typiques	⇒ Rénovation, reconstruction, réparations importantes, réglage – étalonnage avec appareils de mesure, contrôle des étalons.
Personnel concerné	⇒ Équipe avec encadrement technique spécialisé, voir personnel(s) référent(s) du constructeur de bien.
Matériel nécessaire	⇒ Atelier spécialisé avec moyen de fabrication, bancs ou appareils de mesure.
Protocole applicable	⇒ Procédure complexe : mise en conformité selon réglementation d'équipements lourds. Documentation technique : schémas électriques, pneumatiques, plan d'ensemble, historique de mesure...

La pyramide en figure 1 ci-contre, illustre la diminution progressive de la quantité statistique d'interventions à mesure que l'on monte dans les niveaux.

pyramide des niveaux de maintenance



2 - ÉCHELON DE MAINTENANCE

Il est important de ne pas confondre niveau et échelon de maintenance qui spécifie l'endroit où doit s'effectuer l'intervention. Il y a en général 3 échelons de maintenance :

ÉCHELON ①

Sur site : intervention directement réalisée sur le matériel, l'équipement ou le bien en place.

ÉCHELON ②

En atelier : matériel transporté à un endroit sur site, approprié à l'intervention.

ÉCHELON ③

Chez le constructeur ou une société spécialisée : Matériel transporté à un endroit équipé de moyens spécifiques.